

ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Responsabilisation des plateformes sur le décès de Jean Pormanove Question écrite n° 9428

Texte de la question

M. Julien Dive alerte Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargée de l'intelligence artificielle et du numérique, sur le drame ayant conduit au décès de Jean Pormanove, diffusé en direct sur la plateforme de *streaming* Kick. En effet, ce drame met en lumière plusieurs défaillances : la participation active de spectateurs ayant encouragé et financé ces violences, l'absence de régulation effective des plateformes de diffusion et la responsabilité d'auteurs déjà connus de la justice. Par conséquent, M. le député souhaite connaître les mesures qui seront prises pour sanctionner les auteurs de ces sévices, y compris ceux qui ont apporté un soutien financier en ligne. Ensuite, il demande à Mme la ministre comment le Gouvernement entend renforcer la régulation des plateformes de diffusion, en particulier celles qui monétisent des contenus violents ou dégradants. Enfin, il souhaite connaître les garanties qui peuvent être apportées pour que les dispositifs existants de lutte contre le cyberharcèlement et la haine en ligne soient appliqués plus efficacement, afin d'éviter la banalisation de telles violences et d'assurer la protection des citoyens vulnérables.

Données clés

Auteur: M. Julien Dive

Circonscription: Aisne (2e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 9428 Rubrique : Harcèlement

Ministère interrogé : <u>Intelligence artificielle et numérique</u>

Ministère attributaire : <u>Intelligence artificielle et numérique</u>

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 26 août 2025, page 7315